

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DONNEVILLE

Séance du 28 janvier 2021

Date de la convocation : 22 janvier 2021

Délibération n° 2021-01

Membres

En exercice : 14

Présents : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un et le 28 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Hervé Pupier, espace Cabanac, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes CASAGRANDE, COCHET, FRANCH, LAVERGNE, PASQUALINI, PIN-BELLOC, et SENAC et MM. BOUTEILLER, CORNILLOU, CROUZIL, FRILLAY, GONINDARD et JOCTEUR-MONROZIER.

Absent et excusé : M. OTAL.

Mme PASQUALINI Marion a été élue secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte de gestion 2020

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le Compte de gestion au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2020 établi par le comptable de la Trésorerie de Baziège-Montgiscard. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable de la Trésorerie de Baziège-Montgiscard, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2020.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Bernard CROUZIL

Le Maire certifie que la présente délibération a été :
publiée le 02/02/2021
transmise au Représentant de l'Etat le 02/02/2021
Pour copie conforme
Le Maire,

